



AFGSU NIVEAU 2 (ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE)

FINANCEMENTS

- FIF-PL
- Personnel
- Employeur
- OPCO EP
- Hors financement

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels exerçant une activité de santé inscrite au titre IV du code de la Santé Publique (Médecins, Pharmaciens et préparateurs, Infirmiers, Orthophonistes, Aides-Soignants...), et autres professionnels définis par l'arrêté du 30/12/2014 modifié par l'arrêté du 01/07/20 dont l'Accompagnant Educatif et Social et l'AMP. Pas de prérequis

DURÉE

3 jours

INTERVENANTS

Compétences visées et objectifs

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales de bonne pratique, afin qu'à l'issue de la formation les apprenants soient capables de :

- Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

Contexte

La formation réglementaire AFGSU niveau 2 permet aux professionnels de Santé de se préparer à la prise en charge des Urgences et d'adapter le meilleur comportement. Les contenus de la formation sont basés sur les référentiels des sociétés savantes en matière de gestes de survie et de prise en charge des Urgences. Cette formation de 3 jours se décline en séance de simulation afin d'améliorer

sa performance gestuelle et ses pratiques professionnelles. Les formateurs sont des professionnels de l'Urgence et sont formés à l'animation des ateliers de simulation. A l'issue, votre attestation est valable 4 ans!

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

Les plus du programme

À l'issue de la formation une attestation réglementaire valable 4 ans vous sera délivrée. Elle sera fondée sur :

- Votre présence tout au long de la formation.
- La validation de chacun des modules qui composent la formation.
- La vérification des connaissances et des gestes et comportements adaptés à adopter aux urgences simulées.
- Une évaluation générale de la formation par des formateurs ainsi qu'une enquête de satisfaction seront effectuées en fin de formation par remise d'un questionnaire à remplir.

Contacts

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON

Tél. : 04 37 46 18 40 - Fax : 04 78 89 67 25

Courriel : contact@pf-sante.fr

Site Web : www.poleformation-sante.fr

Organisme enregistré auprès de l'Agence Nationale du DPC

